

Comment construire un parcours de DPC (développement professionnel continu) ?

Contexte

Les professionnels de santé sont soumis à une obligation de Développement Professionnel Continu et doivent satisfaire à un parcours de DPC tous les 3 ans. Les intervenants et concepteurs d'actions de formation, d'EPP ou de GDR internes aux établissements de santé peuvent valoriser les actions préexistantes en les reconfigurant conformément aux exigences qualité spécifiques aux actions de DPC. Cette formation-action permettra l'acquisition par ces acteurs d'une méthode de conception de ces actions contribuant au respect de la cohérence pédagogique ainsi que pour déposer ces actions à la publication et l'évaluation par l'ANDPC.

Objectifs

- Comprendre le cadre du dispositif de DPC et ses enjeux
- Maîtriser l'architecture des parcours DPC médicaux et non médicaux
- Articuler le plan de DPC avec les projets institutionnels et les recommandations de parcours
- Valoriser les actions internes dans le cadre de parcours de DPC et assurer le suivi et la traçabilité
- Comprendre les exigences qualité des actions de DPC
- S'approprier la méthode de conception d'actions de DPC
- Présenter des actions de DPC à la publication et à l'évaluation par l'ANDPC
- Comprendre les différents niveaux de contrôle des actions

Renseignements complémentaires

Durée : 3 jours consécutifs.

Pour plus d'informations :

Sandrine CHEVALIER (s.chevalier@anhf.fr) 04.91.17.71.24

Programme

JOUR 1 :

- Rappel des fondamentaux sur le DPC : cadre juridique et enjeux
- L'architecture des parcours de DPC : types d'actions, articulation, recommandations de parcours

https://www.anfh.fr/les-offres-de-formation/AYXd_ezBwRVrNCY72pii

- S'approprier les orientations pluriannuelles de DPC et mise en cohérence avec les projets institutionnels
- Valorisation des actions internes existantes en actions et parcours DPC

JOUR 2 :

- Conception d'actions DPC dans le respect des exigences qualité
- S'approprier les fiches de cadrage
- Assurer la cohérence pédagogique et élaborer un déroulé pédagogique des actions de formation continue
- Sélectionner la méthode HAS la plus adaptée à l'objectif visé
- S'appuyer sur des données scientifiquement validées
- Elaborer des supports pédagogiques, reflets de la qualité scientifique et pédagogique
- Définir un dispositif d'évaluation des 4 niveaux d'impacts
- Choisir des concepteurs et intervenants qualifiés
- Identifier les spécificités de conception des actions de DPC de type E.P.P. ou G.D.R.

JOUR 3 :

- Déposer ou reconduire une action sur le site de l'ANDPC : les points de vigilance et conseils
- Les contrôles de l'ANDPC : celui de conformité, celui scientifique et pédagogique et le contrôle a posteriori sur signalement

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

*- Apports théoriques et méthodologiques

- Brainstorming
- Démonstration de conception d'une action DPC de type FC
- Travaux en sous-groupes de conception d'actions de FC/EPP/GDR
- Partage et retour d'expérience sur la conception et sur le dépôt d'actions de DPC
- Jeu pédagogique d'évaluation et d'ancrage des acquis
- Plan d'actions pour la poursuite de la conception d'action*

Public

Professionnels de santé, ingénieurs formation, intervenants Qualité et G.D.R. en charge de la construction des programmes de DPC

Exercice

2024

Code de formation

2.02

Nature

AFR

Organisé par

ANTIDOTE EXPERTISE

Durée

21 heures

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences

